#### PROPOSITIONS - PLAN D'ACTIONS

Ce document présente un ensemble de propositions d'actions (régionales et territoriales) susceptibles d'être intégrées dans le plan d'actions du pôle CREER, en tenant compte des hypothèses budgétaires retenues.

#### 1. Rappel des hypothèses de travail

Les financements accordés par les deux ministères nous ont conduits à formuler de nouvelles hypothèses sur les moyens financiers et humains mis en œuvre pour le déploiement des actions du pôle Créer.

- <u>pour la première année</u>, nous proposons que les financements alloués soient considérés comme des fonds d'amorçage ; ils seront utilisés pour favoriser une connaissance mutuelle des acteurs et de leurs dispositifs, un travail collaboratif régional. Aucune condition financière ne sera posée qui soit susceptible d'entraîner une exclusion de certains établissements. La priorité doit être donnée à l'engagement de tous les partenaires à travers la mise en place d'une équipe avec un coordinateur régional travaillant au sein du PRES, un comité de pilotage régional du pôle et des comités de pilotage locaux. Les contributions (humaines et matérielles) des partenaires seront évaluées et prises en compte ; elles conditionneront l'accès aux actions structurantes proposées (ci-dessous) Cette première année permettra d'engager la mise en place de partenariats socio-économiques complémentaires et la recherche de compléments de financement (ex : abondement d'un fonds régional financé par un prélèvement d'un euro sur les frais d'inscription des étudiants).
- <u>pour la seconde et troisième année</u>, le bilan de la première année permettra d'établir le plan d'actions et de moyens

#### 1.1. Les hypothèses de contribution :

- Budget envisageable : 280 Keuros sur 3 ans (120 Keuros Etat / 160 Keuros Collectiités) : soit 93 Keuros / an ;
- L'engagement des partenaires du PRES (universités et écoles) : mise à disposition sur la première année (notion de référent entrepreneuriat) et mise à disposition espaces de travail et moyens logistiques ;
- L'engagement des partenaires établissements hors PRES : mise à disposition sur la première année (notion de référent entrepreneuriat) ;
- L'engagement des partenaires (CCI, technopoles) : mise à disposition sur la première année :
- Réseaux, acteurs socio-économiques : mise à disposition

Le tableau ci-dessous récapitule les contributions respectives des acteurs.

A ce jour, seule la contribution financière de l'Etat est connue.

La contribution financière de la Région est en cours de discussion.

Enfin, les contributions des partenaires ont été distinguées selon leur statut et, pour les Etablissements d'Enseignement Supérieur, selon leur appartenance au PRES.

Des hypothèses pour la première année sont proposées.

Il est considéré qu'au cours de la première année, les partenaires pourront travailler ensemble sur la recherche d'appuis, contributions et financements complémentaires :

a. auprès des étudiants (ex. via le prélèvement d'un euro sur les frais d'inscription

# PRES LUNAM – Pôle CREER - Document de travail pour la réunion du 07.12.2010 pour abonder un fonds régional pour le pôle Entrepreneuriat Etudiant) ;

- b. auprès des collectivités locales (villes) ;
- c. auprès de partenaires privés.

Tableau 1 : récapitulatif des contributions

Acteurs / Structures	Contribution financière sur 3 ans	Contribution moyens humains sur 1ere année	Contribution moyens techniques / logistiques
Etat	120 K euros (pour les 3ans)		
Collectivités	160 Keuros (pour les 3ans)		
Membres du PRES		Mise à disposition enseignants référents + autres enseignants	Mise à disposition espace de travail, de pré-incubation, d'incubation
Membres associés du PRES		Mise à disposition enseignants référents + autres enseignants	
Etablissements hors PRES		Mise à disposition enseignants référents	
CCI et technopoles		Mise à disposition de personnel	Mise à disposition d'espaces de travail
Réseaux territoriaux		Mise à disposition de personnel	
TOTAL	280 Keuros	400 Keuros	
TOTAL avec les CONTRIBUTIONS	680 Keuros		

#### 1.2. Les charges

- Salaires chargés du coordinateur : il est proposé d'intégrer dans un premier temps un coordinateur pour **une période de 18 mois**, à concurrence de 60 K€ annuels ; les 18 mois suivants seront à formaliser en fonction des résultats obtenus et des financements complémentaires,
- Un coordinateur temps plein : 200 jours / an.
- Recours ponctuel envisageable à des prestations de conseil.

#### 2. Les actions structurantes retenues et leur financement

Le choix des actions a été guidé par ces hypothèses et par le souci d'engager un programme nous permettant de susciter **une dynamique régionale et un impact significatif** ; les 2 ministères ont demandé qu'un reporting régulier sur les actions et l'atteinte des objectifs leur soit communiqué annuellement ; le financement des années N+1 et N+2 serait conditionné par nos réalisations.

#### 2.1. Le choix de 7 actions structurantes pour le pôle Créer

Nous avons retenu et classé par ordre de priorité 5 actions régionales et transformé 2 actions territoriales en actions régionales ; les trois premières actions figurent dans le dossier de synthèse

# PRES LUNAM – Pôle CREER - Document de travail pour la réunion du 07.12.2010 diffusé par les deux ministères, à ce titre, elles sont incontournables.

Les actions retenues sont jugées structurantes pour les raisons suivantes :

- Leur ingénierie est finalisée et testée (insertion dans la mallette pédagogique régionale);
- Un ou des **partenariats actifs** (avec mise à disposition de moyens humains et techniques) sont suscités par ces actions ;
- Leur spectre concerne l'ensemble de la chaîne « Innovation -> Création » ;
- Ces actions sont susceptibles d'être proposées à tous les cycles et toutes les disciplines;
- Le tout réuni compose un schéma global « **différenciateur** » pour et sur le territoire ligérien ;

**Tableau 2**: les actions structurantes : contenu / raisons / partenaires

Intitulé des actions	Contenu	Raisons du choix	Partenaires locaux et nationaux	Co- Financement
R1 +R9 (indissociables) : inventaire et observatoire	Recensement de l'existant et tableau de bord des actions	Nécessité de mesurer l'impact des actions	Les établissements Les acteurs socio- économiques	Budget Créer
R11 : Transfert d'actions d'un territoire à l'autre	Réalisation d'une mallette pédagogique intégrant les actions mises en œuvre sur le(s) territoires et aisément transférables	Capitalisation et mutualisation	Les établissements Les acteurs socio- économiques ?	Budget Créer
T3 requalifié en R12: Permis d'Entreprendre©	Déploiement régional	Spécificité territoriale et transférabilité	CCI Nantes-Saint- Nazaire Université de Nantes	Budget Créer
R10 : plate forme digitale	Portail numérique d'échanges, d'informations, de liaison et de mutualisation	Accès facilité à l'information pour toutes les parties prenantes avec des espaces dédiés	CCI Nantes-Saint- Nazaire Université de Nantes	Budget Créer
R7 : information / suivi des étudiants ayant participé au Programme Les Entrepreneuriales	Action d'origine privée, déjà régionalisée et impliquant les mêmes partenaires	Renforcer la visibilité de ce partenariat	Partenariat Les Entrepreneuriales	Opération partenariale et déjà régionale – Pas de budget à consacrer
T10 requalifié en R13 : Soutien aux Junior Entreprises	Soutien au lancement et développement de juniors entreprises	Axe politique des 2 ministères	Les établissements Et partenaires socio-économiques	Budget à discuter

A ce jour, les actions territoriales figurant dans le dossier initial n'ont pas été retenues ; il s'agit des actions suivantes :

- T1 portée par le 44 : In'pulse dispositif d'accompagnement des porteurs de projet par des chefs d'entreprises.
- T2 portée par le 44 : appui à la formalisation du projet,
- T6 portée par le 72/53 : UEL connaissance de l'entreprise,
- T9 portée par le 72/53 : Création d'un Espace d'Accueil spécifique au sein du BAIP)

Pour la première année, leur financement et déploiement sont laissés à l'initiative des partenaires. Ces actions pourront être étudiées et proposées par les comités de pilotage locaux et le comité de pilotage du pôle pour les années 2 et 3, pour un déploiement régional avec l'appui de nouveaux financements et partenaires.

Un budget (Pôle Créer) a été affecté pour la coordination des actions territoriales transférables suivantes ; le financement de la mise en œuvre des actions est pris en charge par les acteurs de chaque territoire intéressé.

- T4 portée par le 49 : conférences entrepreneurs / entreprenants,
- T5 portée par le 49 : rencontres enseignants / monde socio-économique,
- T7 portée par le 72/53 : UEL création d'entreprises et gestion de projets innovants,
- T8 portée par le 72/53 : Journée de rencontre sur le thème création d'entreprise et gestion de projets innovants

et l'accompagnement à la recherche de nouveaux partenaires ou de partenariats renforcés avec les partenaires existants pour les actions :

- **R6**: détection des projets et entrepreneurs potentiels
- R8: appui aux étudiants apprentis-entrepreneurs.

## 2.2. Récapitulatif du budget par action

Le tableau 3 récapitule les actions structurantes, il précise une évaluation du nombre de jours de travail ainsi que leur budget prévisionnel sur 3 ans.

**Tableau 3 :** synthèse des évaluations (jour et budget)

Actions	Année n		Anné	Année n+1		Année n+2	
	N Jours	Budget Pôle K€	N Jours	Budget Pôle K€	N Jours	Budget Pôle K€	
Actions structurantes	175 j	71 K€	85 j	54 K€		47 K€	
Coordination actions transférables	25 j		15 j				
TOTAL	200 j	71 K€	100 j	54 K€		47 K€	
TOTAL sur 3 ans : 205 K€							

#### Tableau détaillé

Actions / Jours coordinateur	Ann	iée N	Anne	Année N+1		e N+2
	N Jours	Budget K€	N Jours	Budget K€	N Jours	Budget K€
R1	25	5	3	3		2
R9	35	5	10	3		2
R11	30	8	35	8		8
R12 = T3	40	25	20	15		10
R10	25	20	10	10		10
R13 = T10	15	8	5	15		15
R7	5	0	2	0		0
Coordination actions transférables	25		15			
Sous total	200 j 60 K€	71 K€	100 j 30 K€	54 K€		47 K€
Total sur 3 ans : 262 K€						

# 2.3. Descriptif détaillé des actions structurantes au niveau régional

Fiche action R1	Inventaire régional entrepreneu- riat étudiant	Repérer les bonnes pratiques à des fins de partage	<ul> <li>Enseignants</li> <li>Entrepreneurs</li> <li>Tous les acteurs œuvrant dans le champ de l'entrepreneuriat étudiant</li> </ul>	Certaines données existent déjà mais il est important de : - les compléter de la manière la plus exhaustive possible, - les mettre à jour, - et les réunir en un outil complet et disponible pour tous  Actions à réaliser : - Concevoir la trame d'outil pertinente, - Organiser la collecte de l'information, - Réaliser la synthèse pour la diffuser - Mise en ligne sur la plate forme (espace étudiants / enseignants / partenaires)
Fiche action R9	Observatoire régional de l'entrepreneu riat étudiant	Créer un véritable tableau de bord des actions effectuées sur l'ensemble du territoire régional	<ul> <li>Etat</li> <li>Collectivités</li> <li>Acteurs de la création d'entreprises</li> </ul>	Indicateurs de mesure : évaluation quantitative : nombre d'étudiant(e)s : - informé(e)s, - participant aux actions nombre : - de projets de création d'entreprises et d'activités - d'entreprises réellement créées ; les réseaux de la création/reprise seront sollicités afin d'introduire une traçabilité des étudiants porteurs de projets (fiche précisant le parcours initial). évaluation qualitative : - fiches d'évaluation des actions par les participants - constitution d'une base de données pour suivre les différentes actions menées par établissement et composante.
Fiche action R11	Transfert d'actions d'un territoire à l'autre	Organiser le transfert des actions ayant fait leurs preuves sur un territoire à l'un ou plusieurs des autres territoires	<ul> <li>Acteurs concernés sur chaque territoire</li> <li>Coordinateur régional</li> </ul>	Mettre en place les outils du transfert en relation avec les pilotes des actions concernées et organiser ce transfert avec le(s) territoire(s) intéressé(s)
T3 = R12	Permis d'Entrepren dre⊚	Valorisation des étudiants entreprenants : promotion de leurs engagements personnels dans des projets cursus ou hors cursus	<ul> <li>Etudiants</li> <li>Entrepreneurs</li> <li>Acteurs de la création d'entreprises</li> <li>Collectivités</li> </ul>	Actuellement en phase d'expérimentation sur le territoire de Loire Atlantique, ce dispositif vient d'être choisi par 71 journalistes comme lauréat du concours Initiatives de l'Economie et se verra décerné à ce titre un trophée le 28 mai prochain (information confidentielle jusqu'à cette date).
Fiche action R10	Plateforme de communica -tion digitale	Créer un portail numérique d'échange pour les étudiants entrepreneurs et pour ceux intéressés par l'entrepreneu-riat étudiant	<ul> <li>Etudiants</li> <li>Enseignants</li> <li>Acteurs de la création d'entreprises</li> </ul>	Mettre en place une plateforme à partir des outils du web 2.0 et coordonner avec l'existant de chaque territoire :  - Nantes : plateforme « permis d'entreprendre® » dédiée aux étudiants et en cours de développement comprenant un blog d'actualités, un réseau social et un espace « documentation »  - Angers : compétences sur le thème des « serious games »  - Le Mans : existence de RESEAULIA, développée en Sarthe prioritairement à destination des entreprises
Fiche action T10= R13	Soutien aux Juniors Entreprises	Soutenir et développer les Junior Entreprises présentes sur le campus	■ Etudiants	- Appuyer les actions des Junior Entreprises du campus afin de mutualiser les « bonnes pratiques » et de rechercher des synergies entre les écoles, - Expérimenter, dans un second temps, l'ouverture de ces Junior Entreprises à des étudiants issus de formation ne possédant pas une telle structure, - Créer de nouvelles Junior Entreprises

Fiche action R7	Information puis suivi des étudiants post « Entrepre- neuriales »	Contribuer à amplifier l'impact du programme – dispositif partenarial existant au niveau régional	<ul> <li>Etudiants</li> <li>Acteurs de la création d'entreprises</li> </ul>	Déjà régionalisé, le programme des Entrepreneuriales fédère la majeure partie des acteurs de la création d'entreprises Améliorer : - la diffusion de l'information auprès des étudiants et des enseignants - le suivi des étudiants souhaitant aller plus loin à l'issue du programme : l'objectif est de s'appuyer sur les dispositifs existants sur chaque territoire.
-----------------	---	---	---	--

# 2.4. Les actions accompagnées par le pôle pour être transférées

<b>T4</b> (dépt <b>49</b> )	Conférences entrepreneurs / entreprenants				
<b>T5</b> (dépt <b>49</b> )	Rencontres pédagogues / entrepreneurs				
<b>T7</b> (dépt <b>53/72</b> )	UEL Création d'Entreprises				
<b>T8</b> (dépt <b>53/72</b> )	Journée entrepreneuriat - innovation				
Accompagneme	Accompagnement par le pôle pour recherche de partenaires				
IK N	Détection des projets et des entrepreneurs potentiels				
R8	Appui aux étudiants apprentis entrepreneurs				

# 2.5. Les actions auto-financées par les partenaires territoriaux

T1 (dépt 44/85)	IN'Pulse
<b>T2</b> (dépt <b>44/85</b> )	Fertiliser les projets
<b>T6</b> (dépt <b>53/72</b> )	UEL Connaissance de l'Entreprise
<b>T9</b> (dépt <b>53/72</b> )	Espace accueil Maine

# 3. Chiffrage des actions

## Action R1 (inventaire de l'existant)

Quantification	Temps-homme en J (ETP*)	Origine des ressources	Ressources externes en €	Origine des Ressources
Conception de l'outil, action terrain et dossier de synthèse	25 J en année N 3 j en N+1	Coordinateur régional	5 K€ 3 K€ en N+1 et 2K€ en N+2	Budget Pôle CREER
Contribution des partenaires	10 J 2 j en N+1 et N+2	Partenaires		
TOTAL N TOTAL N+1 TOTAL N+2	35 J 5 J 2 J		5 K€ 3 K€ 2 K€	

## **Action R9 (observatoire)**

Quantification	Temps-homme en J (ETP*)	Origine des ressources	Ressources externes en €	Origine des Ressources
Définition de la trame de l'outil, recherche des infos, constitution et diffusion des éléments	35 J en année N 10 en N+1	Coordinateur régional	5 K€ en année N 3 K€ en N+1 et 2 K€ en N+2	Budget Pôle CREER
Contribution des partenaires	20 J en année N 15 J en N+1 et N+2			
TOTAL N TOTAL N+1 TOTAL N+2	55 J 25 J 15 J		5 K€ 3 K€ 2 K€	

#### **Action R11 (transfert d'actions)**

Quantification	Temps-homme en J (ETP*)	Origine des ressources	Ressources externes en €	Origine des Ressources
Validation de la transférabilité des actions et des outils existants Repérage des territoires intéressés par le transfert Organisation du transfert	30 J en année N 35 J en N+1	Coordinateur général	8 K€ en année N 8 K€ en N+1 et en N+2	Budget Pôle CREER
Contribution des partenaires	10 J en année N 5 J en N+1 et N+2			
TOTAL N TOTAL N+1 TOTAL N+2	40 J 40 J 5 J		8 K€ 8 K€ 8 K€	

# Action T3 (base de calcul pour l'action R12) - Permis d'entreprendre©

Quantification	Temps-homme en J (ETP*)	Origine des ressources	Ressources externes en €	Origine des Ressources
Promotion et animation du dispositif, étude des dossiers pour labellisation, valorisation des étudiants entreprenants	40 J en année N 20 J en N+1	Contribution des partenaires	8 K€ en année N 8 K€ en N+1 8 K€ en N+2	Budget Pôle
TOTAL N	40 J		25 K€	
TOTAL N+1	20 J		15 K€	
TOTAL N+2			10 K€	

# Action R10 (plateforme de communication digitale)

Quantification	Temps-homme en J (ETP*)	Origine des ressources	Ressources externes en €	Origine des Ressources
Analyse de l'existant, cahier des charges, trame de l'architecture de la plateforme, animation	25 J en année N 10 J en N+1	Coordinateur général	20 K€ en année N 10 K€ en N+1 10 K€ en N+2	Budget Pôle CREER
Contribution des partenaires	30 J en année N 25 J en N+1 et N+2			
TOTAL N TOTAL N+1 TOTAL N+2	55 J 35 J 25 J		20 K€ 10 K€ 10 K€	

Action T10 (base de calcul pour l'action R13) – soutien aux juniors entreprises

Quantification d'origine pour le 72/53	Temps-homme en J (ETP*)	Origine des ressources	Ressources externes en €	Origine des Ressources
Préparation de l'action	4 j / an	Université du Maine BAIP		
Déroulement :	4 j / an	Partenaires	24h*60 € = 1 440€	
TOTAL /3ans	8 J ETP /3ans		4 320 € /3ans	
Coordination régionale	15 jours en N 5 jours en N+1		8 K€ en N 15 K€ en N+1	

# Chiffrage de l'action R7 – les entrepreneuriales®

Quantification	Temps-homme en J (ETP*)	Origine des ressources	Ressources externes en €	Origine des Ressources
Coordination régionale	15 jours en N 5 jours en N+1	Coordinateur régional		Budget Pôle CREER
TOTAL N TOTAL N+1 TOTAL N+2	5 J 2 J			